



Ecole maternelle La Source bleue

15 rue Bellevue 01590 DORTAN

☎ : 04 74 77 72 10

✉ : ce.0010886h@ac-lyon.fr

Premier Conseil d'Ecole - Année scolaire 2020/2021

10-11-2020 (18h15/20h15)

COMPTE-RENDU

Personnes présentes :

- M. SUBTIL (représentant de la mairie de Dortan) - Mme DUEZ et M. BELZUNZE (représentants de la mairie de Chancia) - Mme SEYZERIAT (représentante de la mairie de Condes)
- Mme DI BIASE - Mme BOURDELAS - Mme REVEL (enseignantes)
- Mme PEREIRA - Mme HURE - Mme GUILLERMIN - Mme DUEZ - Mme JUAREZ LOBATO - Mme BARATA - Mme WALCZAK - Mme PERRET (représentantes des parents d'élèves)

Personnes excusées : Mme LUNETTA Inspectrice de l'Education Nationale; les membres du RASED ; Mme DAVID (enseignante classe 3), Mme BARBARESI (enseignante classe 2)

Personnes absentes :

Plus de DDEN rattaché à l'école

Accueil et rappel de l'ordre du jour

Ordre du jour :

- Installation du Conseil ; attributions du Conseil
- Règlement scolaire, mesures PPMS
- Bilan de la rentrée et situation actuelle de l'école : effectifs, personnel
- Pédagogie : Réseau REP; APC (activités pédagogiques complémentaires), projets divers : spectacles, sorties...
- En liaison avec la Mairie : travaux réalisés ; travaux demandés; achats.
- Questions diverses

I- INSTALLATION DU CONSEIL

- Chaque personne se présente.
- la directrice demande un ou une secrétaire de séance : Mme BOURDELAS
- Lecture des attributions du Conseil d'école :

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. La directrice d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

Il donne son avis non seulement sur les actions pédagogiques mais aussi éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

1° Vote le règlement intérieur de l'école

2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire

3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur

a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public enseignement

b) L'utilisation des moyens alloués à l'école

c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés

d) Les activités périscolaires

e) La restauration scolaire

f) L'hygiène scolaire

4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

II- REGLEMENT SCOLAIRE

Le règlement scolaire en vigueur est reconduit.

Il est lu et explicité aux membres du conseil d'école.

Le règlement intérieur est publié sur le blog de l'école.

✓ **Modifications effectuées sur le règlement scolaire :**

Des modifications sont apportées au point 4 "Santé et Hygiène" suite à la mise en place d'un protocole sanitaire national :

"En cas de crise, notamment sanitaire, les membres de la communauté éducative (parents, personnels enseignants et non enseignants, élèves, partenaires, ...) doivent respecter les consignes fixées par le protocole national. "

✓ **Vote du règlement intérieur :**

Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 0

Le règlement intérieur est adopté pour l'année scolaire 2020-2021.

III- SITUATION ACTUELLE DE L'ECOLE

1) Présentation de l'école à la rentrée 2019

- **Effectifs** : 92 élèves à ce jour (97 élèves l'année dernière à la même date), une rentrée échelonnée a été effectuée pour les TPS au cours de la semaine de la rentrée

Aucun départ depuis le début de l'année, 1 arrivée en moyenne section

- **Le personnel** :

- 4 enseignantes + Mme BARBARESI décharge de direction du vendredi
- 2 ATSEM 1/2 : Mmes L. Guyon-Gellin, L. Gaspari, A. Cervantes. Cette année nous avons continué de permuter les ATSEM sur les classes à chaque début de période. Les ATSEM sont également présentes sur le temps de cantine et le soir après la classe pour un temps de ménage.

- La garderie du matin de 7h30 à 8h20 est effectuée par Mme BRACCO et Mme BUBA. Deux personnes sont nécessaires pour encadrer ce temps comme beaucoup d'enfants sont présents.
 - La mise en place et le service de la cantine de 11h30 à 13h30 ainsi que le ménage de cet espace sont effectués par Mme Bracco
 - Sheriban BUBA : est en charge de la garderie du soir sur l'école maternelle de 16h30 à 18h et du ménage du soir
- **Les classes, présentées par chaque enseignante :**
- classe 1 TPS/PS : 24 élèves (9TPS /15 PS) : Plus de petits que de tout-petits cette année (comparé à l'an passé), c'est une classe qui tourne bien, moins de pleurs en début d'année que l'année précédente.
Les élèves viennent volontiers et commencent à rentrer dans les apprentissages.
 - classe 2 PS/MS : 23 élèves (14PS/9MS) : Classe dynamique avec des élèves volontaires qui ont vite acquis des habitudes de travail et progressent en autonomie. Tous s'investissent dans les différentes activités proposées et participent activement à l'oral.
Un niveau assez homogène chez les petits mais plus hétérogène chez les moyens (en numération et graphisme essentiellement).
 - classe 3 MS/GS : 22 élèves (8 MS + 14 GS) : C'est une classe agréable, il y a une bonne entente entre les élèves, qui sont très motivés pour travailler et plutôt calmes dans l'ensemble. Le niveau scolaire est cependant très hétérogène.
Les moyens manquaient un peu de repères en début d'année mais ont pris leur marque en fin de période 1. Ils doivent encore apprendre à travailler en autonomie.
De gros écarts en phonologie et en numération chez les grands.
 - classe 4 MS/GS : 23 élèves (8MS + 15GS) : arrivée d'un moyen depuis lundi 9/11/20
C'est une bonne classe avec laquelle il est agréable de travailler, les moyens sont très calmes, les grands sont eux plus toniques mais sans que cela soit excessif.
- **Sécurité :**
- Un exercice d'alerte incendie avec évacuation des locaux a eu lieu le vendredi 11 septembre (matin) et s'est déroulé sans problème.
Impossibilité d'éteindre l'alarme => toujours le même problème, l'alarme ne s'arrête pas avec la « clé » nous devons attendre plusieurs minutes qu'elle s'arrête d'elle-même.
➤ **cela a été pris en note par M. Subtil qui va faire remonter à nouveau ce problème**
 - Un exercice d'alerte « attentat intrusion » avec confinement a eu lieu le vendredi 2 octobre (matin) et s'est déroulé sans problème.

=> **Remarque :** le signal (essai d'un sifflet) est toujours inaudible dans toutes les classes, l'achat de talkie-walkies est envisagé ou alors une alarme distincte de celle incendie (la mairie de Dortan prend note et va se rapprocher de la mairie d'Arbent qui a installé ce système dans les écoles, le coût peut être conséquent pour cette solution). L'inspection de l'éducation nationale souhaite régler cette année les problèmes liés aux PPMS et accompagne les écoles pour les aider à trouver un système efficace.

2) Pédagogie

- **Le réseau REP** : la directrice en rappelle le principe (a pour objectif de corriger l'impact des inégalités sociales et économiques sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique et éducative dans les écoles et établissements), les missions (en lien avec le contrat d'objectifs du réseau :
 - maîtrise des langages
 - assurer la réussite de tous en veillant à la diminution des écarts
 - accompagner les élèves et leur famille dans un climat scolaire serein et bienveillant
 - pilotage du réseau : améliorer la communication entre les différents acteurs).

Nous déplorons le manque d'actions à destination des élèves pour le réseau REP au niveau de la maternelle. En dehors des effectifs moins élevés, nous n'avons plus d'actions spécifiques pour les écoles en REP comme c'était le cas des ateliers de langage par exemple (très bénéfiques pour les élèves, le langage étant l'un des axes de travail des projets d'école).

De nouvelles modalités de formation des enseignantes vont être mises en place cette année, Mme L'Inspectrice a décidé de donner la priorité aux écoles situées en REP.

- **Le projet d'école** : la directrice en rappelle les trois axes, maîtrise de la langue française, développement des compétences sociales et civiques, relations avec les partenaires. Un point sur les actions sera fait lors des prochains conseils d'école. Il sera bientôt révisé car il était valable jusqu'à fin 2019.
- **A.P.C. : activités pédagogiques complémentaires** :
Ces APC, d'environ une heure par semaine sont une aide à la difficulté scolaire, qui s'adresse à tous les élèves, elle doit cependant être conduite en petits groupes. Depuis l'année dernière cette aide ne doit porter que sur le langage exclusivement en maternelle.
Nous avons fait le choix sur les périodes 1 et 2 de ne prendre que des élèves de grande section (GS) de moyenne section (MS).

Suite aux observations menées en début d'année en classe par les enseignantes, nous avons constitué plusieurs groupes de besoin :

- 1 groupe de MS en graphisme et langage écrit,
- 1 groupe de GS et 1 groupe de MS en mathématique avec un travail sur la comptine numérique et la décomposition des chiffres car nous avons noté des difficultés chez certains élèves,
- 4 groupes de langage avec deux groupes (1 de GS et 1 de MS) sur le travail autour de l'articulation et de la structuration de la phrase ainsi que deux groupes (1 de GS et 1 de MS) autour de l'enrichissement du vocabulaire.

Nous avons également proposé à un groupe de travailler autour de la confiance en soi pour s'exprimer notamment.

Nous avons toujours des difficultés à leur mise en place avec les bus du midi et du soir qui rendent difficile la création des groupes de besoin.

3) Projets sur l'école

- **Piscine pour les GS** : les élèves de GS iront à la piscine en fin d'année (mi-mars à mi-juin) les jeudis après-midi en même temps que les élèves de CE2. La mairie finance le transport et les séances. Il y a 10 séances de programmées. Des parents se sont portés volontaires et ont passé l'agrément ce qui permet de tourner et de ne pas solliciter toujours les mêmes familles. L'équipe remercie les parents qui s'engagent dans l'encadrement de cette activité.

C'est toujours une activité attendue pour les élèves. Pour le moment (nous verrons la situation sanitaire en mars), cette activité est maintenue même avec la crise sanitaire. La piscine a transmis un protocole strict qui limitent au maximum les brassages, même si des classes se retrouvent mélangées dans le transport.

=> **Remarque** : les représentantes des parents s'interrogent sur la prise en charge à l'école des moyens des classes 3 et 4 durant le temps de piscine si les classes ne peuvent toujours pas être brassées. La situation sanitaire étant amenée à évoluer au cours de l'année scolaire, nous verrons au deuxième conseil d'école, l'organisation retenue.

- **Matinées jeux de société** : annulées cette année, les parents ne pouvant rentrer dans les classes.
- **Bibliothèque** : nous étions en attente d'un protocole qui devait être créé par l'équipe de la bibliothèque et validé en mairie. Au vue de la crise sanitaire qui s'aggrave, ces sorties ne seront pas possibles pour le moment, la bibliothèque étant fermée.
La directrice rappelle que les parents peuvent aussi, en temps normal, y conduire leurs enfants en dehors des heures de classe; l'emprunt de livres est gratuit.
- **La semaine de la maternelle** : non reconduites cette année pour les mêmes raison que la bibliothèque et les matinées jeux de société
- **Blog d'école « toutemonannée.com »** : toujours en activité et beaucoup plus consulté depuis le confinement de l'an passé

- **Spectacles et projets :**

✓ Projet contes : il débute en période 2, il est commun à toute l'école. Nous avons choisi en équipe d'étudier plusieurs contes traditionnels au cours de l'année (1 par période).

Pour cela nous allons faire appel à plusieurs supports différents :

- des albums avec des versions différentes d'un même conte par exemple
- un kamishibai (voir ci-contre un exemple)
- des Oralbums
- des maquettes ou mises en scène

-...

Nous avons demandé à une plasticienne, Mme Esperanza Avila, d'intervenir sur l'école auprès des élèves. Le projet ayant pour but d'illustrer trois contes adaptés pour le Kamishibai. Les images seraient fabriquées avec l'artiste et le texte serait construit en classe lors des séances de langage. Mme Avila viendra 6 matinées au total et les séances débuteront en janvier. La classe 1 de TPS/PS travaillera en binôme avec la classe 2 de PS/MS pour illustrer Boucle d'Or. La classe 3 de MS/GS illustrera Le Petit Bonhomme de Pain d'Épices et la classe 4 de MS/GS réalisera Hansel et Gretel.



- ✓ 1^{er} spectacle à l'école en lien avec notre projet : le 21 janvier "Il était une fois la forêt" - compagnie Planète mômes (extrait vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=cpzpfDae-2I>) --
- > "Plumette, la petite chouette, vit au fond de la forêt, dans un vieux charme noueux. Un jour,

elle veut découvrir cette grande forêt ; elle sort de sa cachette. Mais Plumette se perd. Jamais elle n'aurait du quitter son nid douillet !

Arthur et Adèle découvrent Plumette et n'hésitent pas à s'enfoncer dans cette forêt, à la recherche du vieux charme nouveau. Ils rencontreront tout au long de leur chemin des personnages de contes."

- ✓ Spectacle de Noël à destination des enfants, "Le Père Noël en voit de toutes les couleurs" (compagnie Pois de senteur) est offert par le Sou des Ecoles, il est programmé le 14 décembre mais nous pensions devoir l'annuler car nous ne pouvons brasser les élèves des quatre classes.
=> Remarque : les représentantes des parents d'élèves proposent de faire la représentation à la salle des fêtes de Dortan. Après s'être renseignée, la mairie de Dortan ne peut donner l'autorisation d'ouvrir cette salle étant donné le contexte sanitaire.
La directrice a recontacté l'intervenante du spectacle qui a proposé de faire deux représentations au lieu d'une pour un total de 600€ (au lieu de 420€ pour une représentation). Le sou des écoles a accepté de financer la totalité de ces deux représentations et nous les en remercions.

4) Coopération interclasses, inter enseignantes

- ✓ Les séances de rondes et jeux dansés : ces séances se déroulaient en période 1 les lundis en fin de matinée pour les classes 2 et 4 et les vendredis en fin de matinée pour les classes 1 et 3. Depuis la rentrée de novembre, nous ne pouvons maintenir ces séances en raison du non brassage entre classe. Chaque enseignante continue néanmoins à faire des séances de rondes et jeux dansés avec sa classe.
- ✓ Le décloisonnement de l'après-midi : chaque après-midi une ATSEM et une enseignante montent chacune dans une classe de GS pour mener un atelier. La deuxième ATSEM reste dans la classe 1 (préparation matérielle) pour accompagner les petites sections (PS) qui se lèvent au fur et à mesure et une autre enseignante est avec les MS réveillés pour des activités de maths, de phonologie ou de sciences.

Avec la modification du protocole, à la reprise de novembre, l'organisation de l'après-midi a été changée :

- les MS des trois classes ne pouvant être mélangés, chaque moyen retourne dans sa classe quand il se réveille (entre 14h15 et 15h), des activités autonome lui sont alors proposées.
- Tous les petits (classes 1 et 2) dormaient en période 1 dans le dortoir de la classe 1. Désormais, les petits de la classe 1 dorment toujours dans le dortoir de leur classe, les petits de la classe 2 ont été séparés en deux groupes, l'un dormant dans le dortoir de la classe 2 (avec les moyens de la classe 2), l'autre dormant dans la classe 1 dans l'espace de repos aménagé avec des rideaux occultant.
- ✓ Le gros matériel de sport était installé en période 1 tous les mardis pour les 4 classes, le matériel étant partagé entre les classes nous ne pouvons plus proposer cette activité avec le nouveau protocole sanitaire, la désinfection de tous les éléments étant impossible à mettre en place entre chaque classe.
- ✓ Projet chorale : les 4 classes se regroupaient, en maintenant les distances (plus de 2m entre chaque groupe classe) le jeudi en fin de matinée pour chanter un répertoire commun, travailler avec des percussions, chanter à plusieurs voix... Cela est annulé suite au nouveau protocole sanitaire.

IV- COOPERATIVE SCOLAIRE

Présentation du bilan de l'exercice scolaire 2019-2020

- Bilan négatif de -183,79€ (moins de vente de photos de classe)

- Il reste en compte au 1^{er} septembre 2020 : 2499,91€ sur le CCP et 360,16€ en caisse soit 2860,07€ en tout.
- La coopérative est approvisionnée par la cotisation des parents (1022€ pour la rentrée 2019), la subvention du Sou des écoles (120€ par classe pour la rentrée 2019) et la vente des photos de classe (312,23€ en 2019/2020 contre 477,5€ en 2019/2020).
- Plusieurs projets sont financés par la coopérative : les spectacles de l'année, le ou les bus lors de sorties comme les promenades contées, les ingrédients pour les recettes ou la pâte à sel, l'achat de petit matériel de bricolage pour les événements ou les projets des classes, l'achat de matériel en lien avec notre projet de l'année, les droits d'auteurs à la SACEM...

Depuis la rentrée 2020, le sou des écoles verse 6€ par élève (cela permet de refléter au mieux les effectifs de chaque classe) en début d'année, cet argent est principalement utilisé pour les cadeaux amenés par le Père Noël.

V- LIAISON AVEC LA MAIRIE

1) Travaux réalisés et investissements :

- Les urinoirs des sanitaires du haut ont été réparé aux vacances d'octobre
- Les vitres cassées de la classe 4 et du dortoir de la classe 2 ont été changées aux vacances d'octobre
- Le four à poterie a été supprimé dans la cuisine.
- Un nouveau réfrigérateur a été financé par la mairie, le petit étant vite plein quand nous faisons de la cuisine avec les élèves.
- Nous souhaitons remercier les services techniques pour leur réactivité et le travail effectué durant chaque période de vacances ainsi que les mercredis.
- Nous remercions la mairie pour le fleurissement à côté de la rampe d'accès à l'école, cela habille l'entrée.
- Depuis la rentrée scolaire, les classes sont aspirées et lavées tous les soirs en accord avec le protocole sanitaire (une fois par semaine auparavant). La propreté des sols au cours de la semaine s'en ressent et nous remercions la mairie d'avoir mis cela en place.
- Les porte-manteaux ont été changés dans les vestiaires de la classe 3.

2) Demandes

- ✓ Le sol de la salle de motricité est usé et tâché à plusieurs endroits. Serait-il possible de le changer (déjà évoqué l'an passé) ?
- ✓ Des fuites ont été à nouveau constatées au niveau des verrières de la salle de jeu.
- ✓ Le stationnement à proximité de l'école devient très compliqué, très peu de places sont disponibles après 7h30. Le personnel (enseignant et non enseignant) a des difficultés à se garer, les parents arrivant après en ont d'autant plus.
- ✓ Plusieurs familles ont fait remonter à la directrice un problème de déjections canines très présentes dans le chemin donnant accès au portillon de la cour de récréation du bas.
- ✓ La subvention numérique : nous attendons des nouvelles prochainement.

=> Remarque : suite au conseil d'école, la directrice a pris contact avec Mme Archambault, conseillère pédagogique en numérique, qui lui a indiqué que les délais pour la réponse ont été allongés, une liste des communes retenues devraient paraître fin novembre.

3) La cantine à l'école maternelle

Le permis de construire a dû être déposé quelques jours après le conseil d'école. Une réponse devrait arriver dans environ 2 mois.

=> Remarque : M. Subtil précise que les délais seront au mieux la rentrée 2021 ou sinon novembre 2021.

Une représentante des parents d'élèves indique que ce projet est en cours depuis plusieurs années et que les familles souhaiteraient que cela avance rapidement suite au retour de l'administration sur le permis de construire. Elle demande si la mairie peut attribuer le suivi régulier de la construction à une personne précise afin que la cantine soit finie pour la rentrée 2021. Une comparaison est effectuée par les parents avec la construction de la crèche à côté de l'école, qui a été faite en quelques mois (bâtiment privé et non municipal). M. Subtil précise que les mairies sont soumises à des normes très strictes et sont dépendantes des administrations notamment pour les autorisations. Le projet a pris du retard suite au confinement et aux élections municipales qui ont notamment retardé le vote du budget.

4) Bus du Jura

Les horaires posent problème pour l'école mais aussi pour les familles.

=> Remarque : Le bus arrive souvent après 8h30 le matin. Plusieurs familles de Chancia ont signalé que le bus passait à l'arrêt à 8h25 (au lieu de 8h08) et que cela les bloquait pour aller au travail). Ce retard ne relève pas du manque d'accompagnateurs ni du fait que les familles montent pour attacher les enfants dans le bus, une organisation est mise en place et un seul parent monte pour attacher tous les enfants à l'arrêt (donc le temps pris à ce moment-là serait le même par un accompagnateur sur la ligne).

Les mairies de Dortan, Chancia et Condes vont prendre à nouveau rendez-vous avec la compagnie afin de parler de ce problème.

VI- Questions ou remarques diverses :

- La réunion de rentrée : l'effectif de parents présents a été assez aléatoire suivant les classes.
- Elections parents : Une participation aux élections d'environ 68% mais beaucoup de votes blancs ou nuls cette année avec parfois un bulletin non glissé dans l'enveloppe.
- La photo de classe aura lieu le 17 novembre (matin).

La séance est levée à 20h15

Prochains conseils d'écoles :

mardi 2 mars 2021

mardi 22 juin 2021